



Traité Chekalim

Michna 1 - Chapitre 4

התרומה מהqui עושים בה ?
לזקחין בה תלמידים ומוספים ונסיכיהם,
ובעمر ושתי בלחם ולחים פניהם,
וכל קרבנות האכזר.
שומרי ספחים בשביית,
נותלים שכון מתרומה לשכונה.
רבי יוסה אומר:
אף ברואה מתנדב שומר חנום.
אמרו לו:
אף אתה אומר שאנו באים אלא משלא כבוד.

Le prélèvement, qu'en fait-on ? On en achète les sacrifices perpétuels, les sacrifices supplémentaires et leurs libations ; l'Omer, les deux pains et les pains de proposition et toutes les offrandes de la communauté.

Les gardiens des produits de la septième année perçoivent leur salaire provenant de la salle [des sicles]. Rabbi Yossé dit : s'il le veut, un gardien peut s'acquitter de sa tâche bénévolement.

On lui a dit : tu affirmes toi-même que [les offrandes] ne peuvent provenir que [du bien] de la communauté.

Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions